

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr/Mme

autorise ☐

n'autorise pas ☐

pour la saison 2026/2027, mon enfant
à partir sans accompagnant majeur.

Tout départ anticipé du cours de tennis devra être signalé au moniteur en début de cours.

Signature des parents

REGLEMENT INTERNE POUR LES JEUNES PARTICIPANTS AUX COURS

Tout enfant participant aux cours de tennis devra suivre les règles suivantes :

- Aucune personne ne devra rentrer dans la salle d'entraînement (grande salle Polyvalente ou salle Multisport) avant l'arrivée de l'éducateur sous peine d'expulsion pour le cours suivant,
- Chaque enfant devra disposer de deux paires de chaussures de tennis propres :
 - Une pour une utilisation en salle uniquement,
 - L'autre pour une utilisation sur les terrains extérieurs
- Une tenue de sport adaptée est obligatoire.

En cas de problème de discipline, des sanctions seront prises à l'égard des personnes concernées, pouvant aller jusqu'à la radiation du club.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
tc.standredecorcy@gmail.com

Merci à tous et bonne saison !

Nom et signature du jeune

Nom et signature des parents